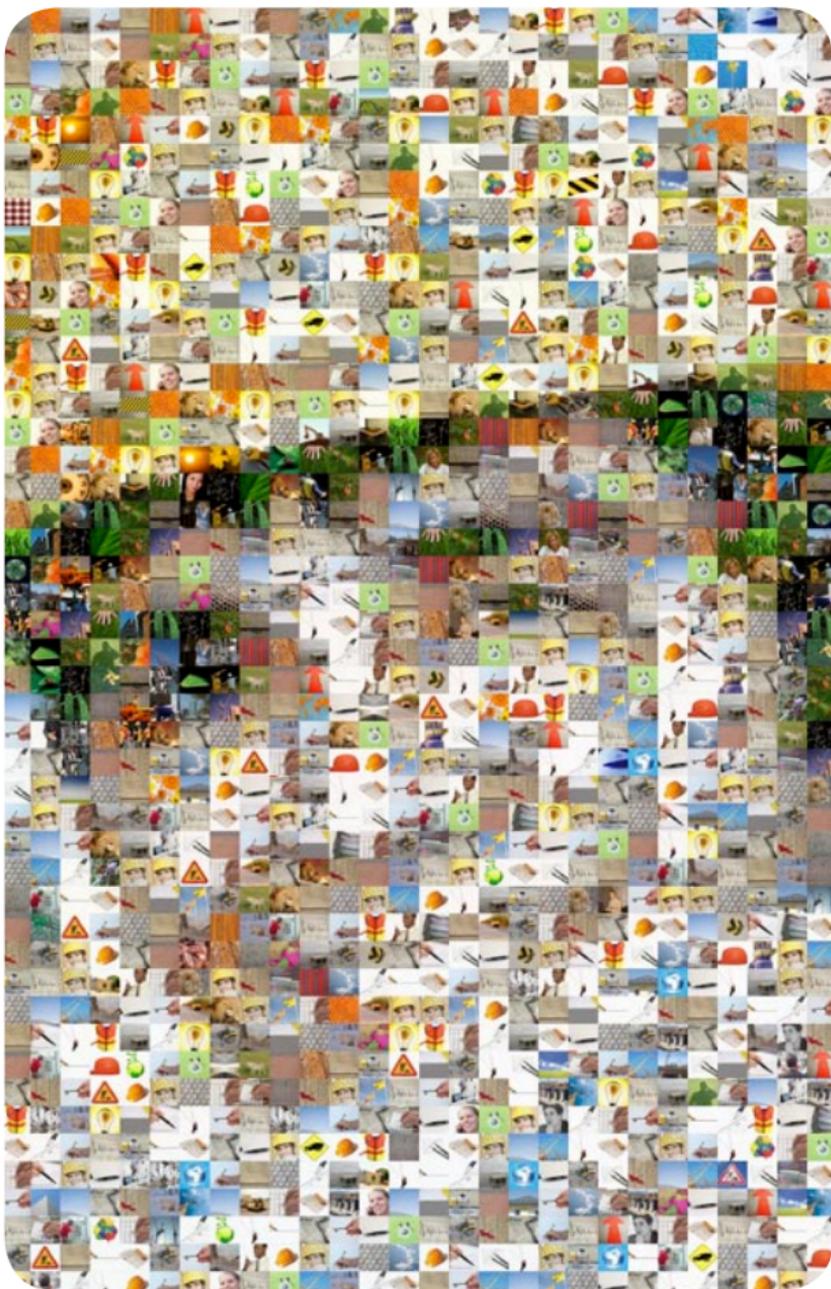


## Coaching SCIPRISC

Accompagnement des entreprises en matière de Sécurité et Santé au Travail



**IFSB**

**SCIPRISC**



## Objectifs

Le projet SCIPRISC (Système de Coaching Innovant pour la Prévention des Risques professionnels dans le Secteur de la Construction) a pour but:

- > de recruter, de former et de mettre en place des Coaches Prévention Sécurité et Santé qui accompagneront les entreprises du secteur de la construction et du parachèvement dans leur démarche de prévention.
- > d'identifier sur chantier et en entreprise (avec l'aide du management de celle-ci), les moyens concrets et pratiques à mettre en œuvre pour diminuer les risques professionnels.
- > de répondre à la stratégie communautaire 2007-2012 en matière de sécurité et de santé au travail qui consiste, à réduire dans les états membres, le taux de fréquence des accidents de travail, de trajet et des maladies professionnelles de 25% d'ici 2012.

## Rôle et mission du Coach

Le coach considère l'entreprise comme un partenaire. Tous deux déterminent ensemble l'objectif, le cadre et les résultats attendus. L'entreprise est responsable de ses propres objectifs.

**Le rôle du coach est de:**

- > aider l'entreprise à identifier, analyser et évaluer les risques et lui proposer les mesures de prévention adéquates pour les éliminer ou les réduire au maximum.
- > conseiller le management de l'entreprise ainsi que sa ligne hiérarchique en matière de sécurité et de santé au travail.
- > suivre l'évolution du niveau de sécurité de l'entreprise.
- > rédiger des rapports suite aux visites de chantiers, réunions,...
- > collaborer sur les enquêtes et les analyses des causes des accidents de travail, afin de définir les lignes principales de la politique de prévention de l'entreprise.

## Rôle et mission de l'entreprise

L'entreprise est responsable de son engagement personnel et de sa disponibilité dans cette démarche de coaching.

Le coaching étant un processus de développement, l'entreprise a de fait la responsabilité des décisions prises. L'entreprise s'engage par le biais d'une convention avec l'IFSB à mettre tous les moyens en œuvre pour mener à bien le projet et atteindre les objectifs définis.

### > Durée

20 visites par entreprise

### > Lieu

Sur le lieu de travail (entreprise et chantier)

### > Inscriptions

> **par e-mail:** [sciprisc@ifsb.lu](mailto:sciprisc@ifsb.lu)

> **par téléphone:** 26.59.56

### > Autres infos

**Quand:** à partir de fin janvier 2010

---

**Public cible:** Entreprises du Secteur de la Construction et du Parachèvement.

---

**Langue:** Français

---

**Prix:** La totalité des frais sont pris en charge par le projet SCIPRISC, celui-ci est cofinancé par le Fonds Social Européen et le Ministère du Travail et de l'Emploi.

## CONTACT

**sciprisc@ifsb.lu**

5, Zone d'Activités  
Economiques Krakelshaff  
L-3290 BETTEMBOURG

**T** (352) 26 59 56

**F** (352) 26 59 07 44

### NOS PARTENAIRES:



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère du Travail et de l'Emploi



INSPECTION  
DU TRAVAIL  
ET DES MINES



PROJET COFINANCE  
PAR L'UNION EUROPEENNE